



**Séance régulière du conseil d'établissement  
de l'école des Lucioles  
tenue le 18 novembre 2025, au salon du personnel, à 19 h**

**Présences :**

	Madame Julie Pouliot-Morneau, parent membre
	Madame Tania Boissonneault, parent membre
	Madame Paula Jimena Porras Perez, parent membre
Absente	Madame Shikha Seebrun, parent membre
	Madame Lisa Di Domenico, parent membre
	Madame Carole Bigras, représentante du personnel de soutien
Absente	Madame Marie-Ève Grand'Maison, représentante du personnel enseignant
	Madame Dominique Archambault, représentante du personnel enseignant
Absente	Madame Julie Boudreault, représentante du personnel enseignant
	Madame Marthine Bacon, représentante du service de garde
	 Madame Anyk Berger, directrice

**1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte, il est 19 h 06.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente, Madame Boissonneault, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Pouliot-Morneau D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté**  
**Résolution n° CELUC-181125-001**

**3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 septembre 2025**

La direction présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par Madame Boissonneault D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 23 septembre, tel que présenté.

**Adopté**  
**Résolution n° CELUC-181125-002**

**4. Élection d'une nouvelle présidente**

La direction explique aux membres qu'étant donné que Madame Boissonneault travaille activement au sein du CSSMI, elle ne peut pas conserver son titre de présidente du conseil d'établissement.

Madame Pouliot-Morneau se propose comme présidente.

C'est ADOPTÉ à l'unanimité.

**Adopté**  
**Résolution n° CELUC-181125-003**

## 5. Question du public

Madame Christine Ouellet, éducatrice au service de garde, est présente afin de parler d'un projet d'entrepreneuriat avec une vingtaine d'élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année. Le projet a lieu durant la période du dîner, une semaine sur deux. Les objets fabriqués par les élèves seront vendus aux parents de l'école à des moments stratégiques. Le prix de chaque produit sera établi en fonction du coût du matériel tout en incluant une petite marge de profit. Tous les profits récoltés seront utilisés pour féliciter les élèves participants sous forme de dîner récompense ou d'une activité. Il a été suggéré de vérifier auprès d'OSEntreprendre pour obtenir une subvention.

Madame Ouellet détaille également le projet de Madame Labbé, éducatrice au service de garde. Cette dernière souhaite vendre des articles afin de financer ses projets sur l'heure du dîner (couture, fusain, etc.).

Il est proposé par Madame Porras D'APPROUVER la mise en place des projets de Madame Ouellet et Madame Labbé.

**Approuvé**  
**Résolution n° CELUC-181125-004**

## 6. Bloc d'information

**La présidente (sortante) :** Madame Boissonneault a reçu un courriel de parents se questionnant sur la disponibilité des notes des épreuves ministérielles. L'équipe-école ne désire pas mettre l'accent sur les notes en raison de l'anxiété très présente chez les élèves, utilisera le même libellé que sur toute évaluation réalisée dans l'année (répond avec aisance aux exigences, satisfait ou ne satisfait pas les exigences). Si le parent fait une demande pour obtenir la note de son enfant, celle-ci lui sera communiquée.

**La/le délégué(e) au comité de parents :** ☹

**La responsable du SDG :** ☹

**La direction et le personnel de l'école :** Madame Berger annonce aux membres que le renouvellement avec le traiteur Merenda approche. Selon les balises actuelles du CSSMI, il n'est pas permis à l'école de choisir son propre traiteur. Le contrat devrait donc être reconduit. Plusieurs plaintes ont été faites auprès du traiteur et certains ajustements et améliorations ont été apportés depuis.

Le conte de Noël aura lieu le 11 décembre au gymnase.

Le 4 décembre prochain, les élèves joueront à la cachette dans l'école en lien avec le soutien aux comportements positifs (coupons bleus). L'activité se déroulera par cycle et sera encadrée.

Le 27 novembre, il y aura une pratique de confinement barricadé réalisé avec le Service de police du Lac des Deux-Montagnes. Cette dernière se déroulera dans un contexte calme et rassurant.

Lors de la journée de l'Halloween, les élèves du groupe 602 ont fait des cabanes dans leur classe pour la période de lecture dans le noir avec les élèves du groupe 102. Ils ont aussi caché des trésors dans la forêt et prépareront des tours de lutins. Le partenariat entre les 2 groupes se passe à merveille.

Pour la prochaine remise de certificats, Madame Tardif, enseignante en arts plastiques, a mis sur pied un concours de dessin. Le dessin choisi sera imprimé en fond sur les certificats.

Un rallye photos a été réalisé en lien avec les bons comportements. La plupart des groupes l'ont fait et ont apprécié.

## 7. Formation obligatoire des nouveaux membres

Madame Berger demande aux nouveaux membres s'ils ont visionné les capsules et pris connaissance des fiches informatives. La plupart des membres ont commencé le visionnement.

## **8. Consultation sur la politique OS-01 2026-2027**

La consultation porte sur l'admission, l'inscription et la répartition des élèves dans les établissements du CS.

Le CS souhaite rendre les projets pédagogiques particuliers plus accessibles. À cet effet, dès la rentrée 2027, toutes les écoles secondaires offriront des projets pédagogiques particuliers « locaux ». De plus, la sélection des élèves ne se fera plus à partir des notes.

Les membres sont en accord avec les propositions de la consultation sur la politique OS-01.

## **9. Consultation du cadre d'organisation scolaire 2026-2029**

La direction de l'école, Madame Berger, présente la consultation sur le cadre d'organisation scolaire.

Cette consultation concerne les politiques OS-03 et OS-04.

Les membres sont en accord avec la consultation puisqu'il n'y a aucun enjeu pour l'école des Lucioles.

## **10. Consultation sur le calendrier scolaire 2026-2027**

La direction de l'école, Madame Berger, présente la consultation officielle pour le calendrier scolaire 2026-2027 – secteur jeunes.

Vingt (20) journées pédagogiques seront à placer au calendrier : 11 journées pédagogiques imposées par le CS et 9 à choisir par l'école.

En ce qui concerne le congé des Fêtes 2026-2027, deux options s'offrent aux écoles :

1. Du 21 décembre 2026 au 1<sup>er</sup> janvier 2027 – Retour le 4 janvier
2. Du 24 décembre 2026 au 5 janvier 2027 – Retour le 6 janvier

**Les membres ont voté en faveur de l'option 1.**

En ce qui a trait à la 9<sup>e</sup> journée pédagogique à placer, 5 choix sont offerts :

1. 20 novembre 2026
2. 27 novembre 2026
3. 4 ou 6 janvier (selon la date officielle du congé des Fêtes)
4. 19 février 2027
5. 8 mars 2027

**Les membres ont voté pour le 4 ou 6 janvier 2027.**

## **11. Photos scolaires**

Madame Berger fait un suivi sur l'expérience avec le Studio Photomania.

Le service est impeccable, les employés sont efficaces et l'école reçoit une ristourne sur l'achat des photos par les parents. Certains commentaires ont été soulevés concernant le style moins moderne des photos.

Si l'école réserve la date pour les photos 2026-2027 avant le 20 novembre, la mosaïque des finissants est offerte gratuitement à l'école (valeur de 648,00\$ + taxes).

Les membres sont d'accord à l'unanimité pour le renouvellement du contrat avec le Studio Photomania.

**Approuvé**  
**Résolution n° CELUC-181125-005**

## 12. Activités culturelles

Madame Berger présente les activités culturelles qui auront lieu durant l'année.

- Intermiel pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle le 11 juin 2026 – Assumée par la mesure 15182 volet scientifique
- Tout à trac (ateliers d'art dramatique) pour les élèves de 5<sup>e</sup> année les 6 et 7 mai 2026 - Mesure 15182
- Maison théâtre à Montréal pour les élèves de 5<sup>e</sup> année le 9 avril 2026 – Mesure 15186
- Ateliers Commedia Del'Arte pour les élèves de 6<sup>e</sup> année en décembre 2025 – Mesure 15182
- Cinéma St-Eustache pour les élèves de 6<sup>e</sup> année dans le cadre du programme Anglais+ (film en anglais) le 5 décembre 2025 – Mesure 15186
- Sortie à Ottawa pour les élèves de 6<sup>e</sup> année le 15 juin 2026 au coût de 93,83 \$ par élève. Le dépôt de 2 585 \$ a été payé par les fonds spéciaux.
- Randonnée à vélo pour les élèves du projet plein air prévue le 14 novembre remplacée par une sortie en raquettes en raison de la neige accumulée au sol.
- Randonnée au Calvaire d'Oka pour les élèves du projet plein air le 28 novembre 2025 – Assumée par une subvention gouvernementale
- Échange de cadeaux pour les élèves du groupe 501 prévu dans la dernière semaine de décembre. Le cadeau acheté doit être d'une valeur de 12 \$. REFUSÉE (solution de rechange à évaluer)

Il est proposé par Madame Boudreault D'APPROUVER la tenue des activités et sorties présentées ci-dessus, à l'exception de l'échange de cadeau du groupe 501.

**Approuvé**  
**Résolution n° CELUC-181125-006**

## 13. Questions diverses

Madame Porras demande à la direction si le programme PAI sera à nouveau proposé dans le futur et souhaite un suivi quant au programme Anglais+. Madame Berger fera un suivi en janvier.

Un autre questionnement a été soulevé quant au personnel fumeur sur le bord du trottoir à l'avant de l'école. La direction mentionne que c'est l'endroit permis respectant la distance imposée par le gouvernement.

## 14. Levée de l'assemblée

La présidente, Madame Pouliot-Morneau, conclut que l'ordre du jour a été écouté.

Il est proposé par Madame Di Domenico DE LEVER la séance à 21 h 25.

**Adopté**  
**Résolution n° CELUC-181125-007**

La présidente  
Tania Boissonneault

La directrice  
Anyk Berger

La secrétaire  
Julie Bourgault